## Comté de Lotbinière Municipalité Saint-Sylvestre

Assemblée régulière du conseil de Saint-Sylvestre, tenue le 2 mai 2011, à la salle Bonne Entente, sous la présidence de monsieur le maire Mario Grenier et à laquelle sont présents les conseillers suivants : Jonathan Lavallée, Madeleine Breton, Roland Gagné, Raynald Champagne, Maryse Lapointe et Étienne Parent ;

## Résolution numéro 50-2011 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Jonathan Lavallée et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour en ajoutant les points suivants aux actes législatifs: natation St-Sylvestre et location pour la Fondation de l'École de l'Astrale.

## Résolution numéro 51-2011 Adoption du procès verbal d'avril 2011

Il est proposé par Madeleine Breton, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité que le procès verbal de la séance d'avril 2011 soit adopté tel que préparé par la secrétaire.

## Résolution numéro 52-2011 RÈGLEMENT N° 83-2011

MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS N° 04-97 VISANT À PERMETTE LA RÉALISATION DE RUES PRIVÉES DANS LES ZONES 15-V ET 14-AD (MONT-RADAR ET CAMP DE L'ARCHE).

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Sylvestre est une municipalité régie par le *Code municipal du Québec* et assujettie aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU QUE lors d'une session de ce Conseil, le règlement n° 04-97 a été adopté le 21 avril 1997 et est entré en vigueur le 26 mai 1997;

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Sylvestre désire permettre la réalisation de rues privées dans les zones correspondantes aux sites du Mont-Radar et du Camp de l'Arche;

ATTENDU QU'un projet de règlement n° 83-2011 a été adopté par le Conseil à la séance du 4 avril 2011.

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation portant sur le projet de règlement n° 83-2011 a eu lieu le 2 mai 2011.

ATTENDU QU'à la suite de la dite assemblée publique de consultation, aucune modification n'a été apportée au projet de règlement n° 83-2011;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 4 avril 2011 par M. Jonathan Lavallée, conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*;

ATTENDU QUE ce règlement ne comporte pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Roland Gagné, appuyé par M. Étienne Parent et résolu unanimement que le présent règlement soit adopté.

## Résolution numéro 53-2011 <u>SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 84-2011</u> <u>MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT N° 06-97</u> VISANT À PERMETTE UNE EMPRISE DE 12 MÈTRES POUR LES RUES PRIVÉES

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Sylvestre est une municipalité régie par le *Code municipal du Québec* et assujettie aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU QUE lors d'une session de ce Conseil, le règlement n° 06-97 a été adopté le 21 avril 1997 et est entré en vigueur le 26 mai 1997;

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Sylvestre désire fixer à 12 mètres l'emprise des rues privées;

ATTENDU QU'un 1<sup>ier</sup> projet de règlement n° 84-2011 a été adopté par le Conseil à la séance du 4 avril 2011.

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation portant sur le projet de règlement n° 84-2011 a eu lieu le 2 mai 2011.

ATTENDU QU'à la suite de la dite assemblée publique de consultation, aucune modification n'a été apportée au projet de règlement n° 84-2011;

ATTENDU QUE ce projet de règlement comporte des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Maryse Lapointe, appuyé par M. Raynald Champagne et résolu unanimement que le présent projet de règlement soit adopté.

#### Résolution numéro 54-2011

#### Nomination d'un représentant municipal pour Entreprendre ici Lotbinière

Attendu que « **Entreprendre ici Lotbinière**» est le projet d'une communauté qui veut se donner les moyens d'agir sur le développement de la culture entrepreneuriale, les intentions d'entreprendre, la création, la survie et la croissance des entreprises de la MRC de Lotbinière;

Attendu qu'afin d'augmenter le dynamisme entrepreneurial local, il importe en premier lieu de connaître ce qui se fait en entrepreneuriat sur notre territoire;

Attendu qu'à ce jour, plus d'une trentaine de <u>pratiques entrepreneuriales</u> ont été recensées sur le territoire de la MRC de Lotbinière;

Attendu que la MRC de Lotbinière mandate le CLD à « Amorcer le développement d'une culture entrepreneuriale dans la MRC de Lotbinière ». D'un commun accord, la SADC de Lotbinière accepte la gestion administrative du projet, aidée du CLD, du Carrefour jeunesse-emploi, de la MRC et de la Fondation de l'entrepreneurship. Le projet se transforme rapidement en partenariat collectif. Tous unissent leurs forces et collaborent au projet « Entreprendre ici Lotbinière »;

Attendu que Entreprendre ici Lotbinière est un grand projet; il consiste à mobiliser tous les acteurs de l'entrepreneuriat du territoire (écoles, CLD, SADC, CJE, élus, médias, parents, électeurs, mentors, etc.) et à maximiser le déploiement d'actions et de projets en entrepreneuriat. Le projet, « Entreprendre ici Lotbinière », consiste à instaurer une démarche de développement d'une *communauté entrepreneuriale* dans la MRC de Lotbinière;

Attendu qu'il serait souhaitable que les 18 municipalités de la MRC de Lotbinière collaborent à la réalisation du projet en nommant une personne du conseil municipal « responsable de l'avenir entrepreneuriale »;

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Jonathan Lavallée et résolu de nommer Monsieur Raynald Champagne responsable de l'avenir entrepreneuriale pour la municipalité de Saint-Sylvestre et d'informer l'organisme régional EIL de cette nomination.

## Résolution numéro 55-2011 Subvention d'Hydro Québec

Attendu que la municipalité de Saint-Sylvestre a reçu une subvention d'Hydro-Québec au montant de \$ 1905, dans le cadre du programme Mieux consommer, que ce montant devait aller pour les jeux extérieurs, il est proposé par Madeleine Breton, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité de verser ce montant à la Fondation de l'École L'Astrale, puisque ce montant leur avait dédié lors de la mise en place du programme.

## Résolution numéro 56-2011 Adhésion Patrimoine et Histoire

Attendu que nous faisons partie de la MRC de Lotbinière, que la municipalité de Saint-Sylvestre contribue à l'histoire et au patrimoine, il est proposé par Madeleine Breton, appuyé par Roland Gagné et résolu à l'unanimité que nous adhésions à Patrimoine et Histoire des Seigneuries de Lotbinière au montant de \$ 10 annuellement.

## Résolution numéro 57-2011 Contrat pour le Chlorure de calcium liquide

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité que l'on accorde l'épandage du chlorure de calcium liquide à Somavrac au prix de 0.319\$ /litre. Nous avions reçu une autre soumission de la compagnie Sebci au prix de 0.328\$/litre.

## Résolution numéro 58-2011 Mandater Ginette Roger secrétaire-trésorière et directrice générale auprès du

gouvernement.

Il est proposé par Monsieur Raynald Champagne, appuyé par Madame Madeleine Breton et résolu à l'unanimité, que la municipalité de Saint-Sylvestre mandate madame Ginette Roger, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité Saint-Sylvestre, à agir au nom et pour la municipalité Saint-Sylvestre auprès du ministère de Revenu Québec, et sera responsable du service électronique (clic-sécur).

# Résolution numéro 59-2011 Commandite pour la corporation Craig et Gosford

Attendu que la corporation Craig et Gosford tient une assemblée annuelle, que cette année, elle se tiendra au centre multifonctionnel de Saint-Sylvestre, que la corporation demande une salle pour tenir son assemblée, il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité de verser une commandite de \$ 100 à la corporation Craig et Gosford pour le paiement de la salle.

# Résolution numéro 60-2011 Don pour natation Saint-Sylvestre

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité de verser un montant de \$ 500 à natation St-Sylvestre pour les cours de natation que les jeunes de Saint-Sylvestre iront suivre à Thetford Mines.

## Résolution numéro 61-2011 Don pour la fondation de L'École l'Astrale

Attendu que la Fondation de l'école l'Astrale organise un bingo comme activité de financement pour le projet du parc de jeux, qu'elle souhaite le faire au centre multifonctionnel et qu'elle demande à la municipalité un don afin de les aider dans leurs activités, il est proposé par Jonathan Lavallée, appuyé par Madeleine Breton et résolu à l'unanimité de verser un don de \$ 250 à la Fondation de l'école l'Astrale.

#### Rencontre des personnes et période de questions

Retour sur le développement de résidence pour personnes âgées, on attend la suite des choses.

Dossier Michel Fournier, celui-ci demande des éclaircissements sur les adresses.

### Résolution numéro 62-201 Règlement concernant l'émission des adresses

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Madeleine Breton et résolu à l'unanimité que nous consultions l'avocat de la municipalité, Monsieur Claude Jean à ce sujet, que ce dernier prenne connaissance des documents de Monsieur Fournier et nous donne son avis sur la réglementation concernant l'émission des numéros civiques.

### Rapports des comités

- Bibliothèque : Clés à venir, dépenses de papeterie à même leur budget, lettre de remerciement à envoyer à M. Godin.
- Loisirs : les travaux dans le parc de jeux débuteront à fin mai-début juin.
- Inspecteur municipal : chemins à réparer Ste-Catherine, St-Frédérick, Fermanagh, et St-Pierre. Prévoir un peu de gravel sur les ponceaux dans la route King.
- Salle municipale : estimation pour la galerie avant.
- Pompiers : rien de spécial
- Développement local : remettre les blocs de ciment à l'entrée du parc industriel
- Salon des jeunes : dégâts d'eau dû au système de traitement d'eau.

#### Résolution numéro 63-2011

### Adoption des comptes

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 2054 à 2107 inclusivement.

#### **Divers**:

Rencontre au forum sur la culture, on demandera aux personnes de la bibliothèque et Roland Gagné sera substitut.

Sylvie Roy, souper le 5 mai 2011 à Ste-Françoise, seront présents : Mario Grenier, Roland Gagné, Étienne Parent, Raynald Champagne et Richard Therrien.

Les comptables viendront lundi le 9 mai 2011 à 19 h 30 pour présenter les états financier de l'année 2010.

Site Web : l'équipe demande d'acheter un moteur de recherche pour le site de la municipalité au coût de \$ 100.

## Résolution numéro 64-2011 Achat du moteur de recherche

Attendu qu'une équipe travaille sur le nouveau site internet de la municipalité, qu'elle a besoin d'un moteur de recherche pour finaliser le nouveau site internet, il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité de faire l'achat du moteur de recherche.

Levée de l'assemblée est faite à 21 heures et 45 minutes, l'ordre du jour étant épuisé. Adopté à la séance du 6 juin 2011.

Maire		
Secrétaire-trésori	ère	

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Mario Grenier		